



SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE RUGBY LORMONT

Année scolaire 2024 – 2025

FINALITE ET OBJECTIFS DE LA SECTION SPORTIVE

La finalité est de permettre à chaque élève de réussir son double projet scolaire et sportif.

Les objectifs de la section s'articulent autour de trois pôles

- **Scolaire** : proposer un parcours de formation adapté et personnalisé qui permette de favoriser la poursuite d'études
- **Sportif** : progresser individuellement et collectivement dans l'activité rugby en développant ses habiletés techniques, tactiques et physiques et participer aux compétitions UNSS de niveau Excellence
- **Citoyen** : participer à la vie quotidienne de la structure et promouvoir l'image de la section et du rugby

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être admis(e) en seconde ou en première générale
- Être apte médicalement
- Être licencié(e) en club
- Présenter un dossier scolaire et éducatif de qualité
- Présenter des aptitudes physiques et techniques en adéquation avec la pratique du rugby à un niveau d'excellence

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Renseigner la candidature et déposer les pièces du dossier en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/LDMkk5z3ZaRMdHZu5>
- Clôture des inscriptions : **Vendredi 3 mai 2024**
- Tests Rugby : **Mercredi 15 mai 2024 - 10h à 17h (horaires à confirmer)** pour les garçons et les filles au stade R. Sayo de Lormont (prévoir pique-nique)
- Contact responsable section : M. Brèthes baptiste.brethes1@ac-bordeaux.fr

PROJET SPORTIF

L'ambition de la section est d'accompagner les élèves dans leur projet de performance et de développement rugbystique.

Le projet sportif s'articule autour de 3 axes :

1. Développer et renforcer les habiletés techniques, le jeu au poste et les compétences tactiques et perceptivo-décisionnelles propres à la pratique du rugby
2. Développer le jeu collectif autour de la triple variante fondamentale pour favoriser le jeu de mouvement général
3. Engager le joueur dans une activité réflexive autour de sa pratique (autoscopie, sensibilisation aux risques liés au dopage), de ses habitudes (nutrition) et de sa culture rugby

LA CHARGE D'ENTRAÎNEMENT

- 3h hebdomadaires d'entraînement (de 16h30 à 18h00 les mardi et jeudi)
- Compétitions scolaires organisées par l'UNSS le mercredi

Les séances sont encadrées par **un professeur d'EPS et un entraîneur diplômé d'État mis à disposition par le club partenaire du CA Lormont**

ORGANISATION

Les élèves de la section devront **obligatoirement** assister à la totalité des entraînements proposés, sauf cas médicaux.

Les élèves s'engagent au sein de la section pour les trois années d'enseignement que représentent le cursus lycée, avec un aménagement de l'emploi du temps prévu pour les années de seconde et de première.

Pour autant, il se peut que leur inscription ne soit reconduite d'une année sur l'autre, par l'équipe encadrante, si leurs résultats scolaires ou sportifs ne correspondent pas au niveau d'exigence.

ASPECTS FINANCIERS

L'inscription à la section sportive induit l'adhésion obligatoire à l'association sportive du lycée (tarif de l'adhésion annuelle = 20€).

Une participation pourra être demandée lors d'achats d'équipements (dotation individuelle) et lors de déplacements sportifs ou culturels.

RECRUTEMENT ET ADMISSION

Il existe trois possibilités d'intégrer la section d'excellence sportive :

- Des élèves, répondant aux critères de sélection, issus d'un établissement de la carte scolaire de recrutement des lycées de Lormont
- Des élèves inscrits sur **liste fédérale** de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de rugby, qui peuvent déroger à leur carte scolaire, sous réserve de la validation de la DSDEN
- Des élèves hors carte scolaire, répondant aux critères de sélection sans être inscrits sur liste fédérale, peuvent être admis si leurs familles demandent une dérogation à la carte scolaire au titre d'un **parcours scolaire particulier** qui sera soumise à la validation de la DSDEN

Selon leurs vœux d'orientation, les élèves pourront être affectés dans un des trois lycées lormontais. Le lycée E. Faure et le lycée professionnel J. Brel faisant partie des établissements pouvant accueillir les élèves de la section.

La candidature se déroule en ligne en suivant le lien <https://forms.gle/LDMkk5z3ZaRMdHZu5>

Les documents à déposer en ligne sont :

- Les bulletins des premier et deuxième trimestres de l'année en cours
- La fiche sportive avec le niveau du joueur, l'avis de l'entraîneur et du professeur d'EPS (*cf page 5 du dossier*)
- La fiche médicale présentant un certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby établi par un médecin (*cf page 6 du dossier*)

Une fois, votre candidature validée par le professeur responsable de la section :

- Indiquez votre vœu d'affectation dans la fiche *Affelnet* seconde en choisissant un ou plusieurs lycées lormontais
- Si vous dérogez à votre carte scolaire, cochez le motif « *Élève qui doit suivre un parcours scolaire particulier* »
- En parallèle, le lycée fera remonter la liste des élèves retenus aux services de la DSDEN de la Gironde
- Dès fin juin, vous pourrez consulter votre résultat d'affectation via *Educonnect*

FICHE SPORTIVE

Nom : _____

Prénom : _____

Club : _____

Niveau de jeu : _____

Nom de l'entraîneur : _____

Nombre d'entraînements par semaine : ____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Avis de l'entraîneur :

Qualités : techniques, tactiques, sociales	Points à améliorer

Signature :

Nom du professeur principal : _____

Avis sur l'entrée en section d'excellence sportive :

Compétences scolaires	Avis
Niveau scolaire global	
Travail personnel	
Attitude en classe	

Signature :

FICHE MEDICALE

Nom : _____

Prénom : _____

Morphologie :

Taille : _____

Poids : _____

Antécédents médicaux : opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme...

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

(à remplir par un médecin)

Je soussigné, Docteur _____ certifie avoir examiné ce jour
M. - Mlle _____ et n'avoir décelé aucune contre-
indication médicale à la pratique du rugby dans la structure d'entraînement de la section
d'excellence sportive du lycée les Iris de Lormont et dans le cadre des compétitions UNSS.

Date : _____

Signature et cachet :

Dans le cas de blessures et sous présentation d'un certificat médical, les élèves de la section sportive pourront bénéficier d'une dispense ou d'une adaptation de la pratique lors des séances d'entraînement